FC Boréal

Club de soccer unifié des villes de Prévost,
Sainte-Adèle, Saint-Colomban & Saint-Sauveur

CONTRAT PARENTS

Participer

Etre présent le plus possible aux matchs ou entraînements de son enfant
Participer de façon régulière aux transports des enfants
Mettre ses compétences au service du club
Être un exemple pour les enfants
Se conformer aux règles du jeu
Respecter les décisions des arbitres, en n'oubliant pas que ces arbitres sont souvent en apprentissage et ont droit à l'erreur
Refuser toute forme de violence et de tricherie
Être maître de soi en toutes circonstances

Respecter

Prévenir en cas d'absence de l'enfant, son entraîneur référent ou le gérant de l'équipe
Respecter les horaires d'entraînements
Respecter l'entraîneur son travail et ses choix
Laisser l'enfant à l'entraîneur pendant les matchs et entraînements
Venir se présenter avec son enfant auprès de l'entraîneur responsable de son équipe par politesse et pour signaler sa présence lors des rendez-vous.
Je confie à l'entraîneur le travail de développer les athlètes en situation de pratique et de partie; je ne m'interfèrerai donc pas dans sa façon de procéder et le choix de ses tactiques, dans la mesure où il respecte son code d'éthique et celui des athlètes

Ne pas oublier

Que les dirigeants sont bénévoles et donnent gratuitement de leur temps
Que les joueurs et l'arbitre ont le droit à l'erreur
Que les parents sont des supporters avisés et qu'il laisseront l'agressivité à la porte
Que la star c'est l'équipe et pas un seul joueur

Sourire

Parce que le soccer est un plaisir avant tout

Signatures

J'atteste avoir pris connaissance du code d'éthique du parent et je m'engage à le respecter tout au long de la saison.

Signature du président - FC Boréal™

Équipe